Rapport de la Conférence régionale sur la paix et la stabilité

Rôle de la jeunesse dans les initiatives de consolidation de la paix et de démocratie dans la région de l'océan Indien

16, 17 et 18 octobre 2024

Hôtel Carlton Anosy, Antananarivo-Madagascar

AVEC LE SOUTIEN DE

Photo des participants



Les participants à la Conférence régionale sur la paix et la stabilité : Rôle de la jeunesse dans les initiatives de consolidation de la paix et de la démocratie dans la région de l'océan Indien. Du 16 au 18 octobre 2024 à l'Hôtel Carlton Antananarivo, Madagascar

Sommaire

Sommaire 1
Contexte 3
I. Rappel des objectifs, des résultats attendus et la méthodologie de la conférence 4
1. Rappel des objectifs 4
a. Objectif global 4
b. Objectifs spécifiques 4
2. Résultats attendus 4
3. Méthodologie 4
4. Les participants 5
5. Agenda de la conférence 5
II. Résumé du déroulement de la conférence 6
16 octobre 2024 6
a. Cérémonie d'ouverture 6
b. Cadre général de la conférence régionale 7
c. Table ronde 1 : Cadres régissant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix et de la démocratie à l'échelle internationale et continentale : défis et opportunités 7
d. Table ronde 2 : La jeunesse, un atout pour la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie 9
17 octobre 2024 10
a. Table ronde 3 : Cadres législatifs, stratégiques et institutionnels de la jeunesse dans les États membres de la Commission de l'océan Indien : défis et opportunités 10
b. Table ronde 4 : Jeune et engagé (e) : partage d'expériences et recommandations pour une participation accrue de la jeunesse dans l'espace politique et dans les sphères de décision 12
c. Travaux de groupe 13
18 octobre 2024 13
a. Travail en plénière : Restitution des travaux de groupe et formulation des recommandations 13
b. Cérémonie de clôture 13

III. Synthèse des recommandations issues de la conférence régionale 14
Orientation 1 : Droits sociaux et économiques 14
a. Au niveau des instances internationales et régionales 14
b. Au niveau des instances nationales 15
c. Au niveau de la société civile 16
Orientation 2: Droits civils et politiques 16
a. Au niveau des instances internationales et régionales 16
b. Au niveau des instances nationales 17
c. Au niveau de la société civile 18
Orientation 3 : Espaces de dialogue et d'expression 18
a. Au niveau des instances internationales et régionales 18
b. Au niveau des instances nationales 18
c. Au niveau de la société civile 18
Orientation 4 : Suivi et évaluation des politiques publiques et des programmes en faveur de la jeunesse 18
a. Au niveau des instances internationales et régionales 18
b. Au niveau des instances nationales 19
c. Au niveau de la société civile 19

Contexte

1. Dans le cadre de la mise en œuvre effective du cadre de coopération signé entre le secrétariat de la COI et le Secrétariat Général des Nations Unies le 15 juin 2018, la Conférence régionale sur la paix et la stabilité, intitulée « Rôle de la jeunesse dans les initiatives de consolidation de la paix et de la démocratie dans la région de l'océan Indien », a été organisée en partenariat avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) des Nations Unies les 16, 17 et 18 octobre 2024 à Antananarivo, Madagascar.

2. Elle fait suite à la première édition de 2022 consacrée à la prévention de crise et aux efforts de médiation dans la région de l'océan Indien. Par ailleurs, elle fait partie intégrante de la mise en œuvre des activités du projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS), et s'aligne sur les priorités de la présidence seychelloise de la COI, lesquelles reconnaissent la jeunesse comme un moteur de modernisation. De plus, cet évènement est en cohérence avec le Plan de développement stratégique de la COI pour la période 2023-2033.

3. Le présent document est destiné à rendre compte de cet évènement. Le rapport se divise en trois grandes parties :la première partie fait un bref rappel des objectifs, des résultats attendus et la méthodologie de la conférence (I), la deuxième partie expose le déroulement de l'évènement (II) et la troisième partie synthétise les recommandations à l'issue de la conférence (III).

I. Rappel des objectifs, des résultats attendus et la méthodologie de la conférence

1. Rappel des objectifs

a. Objectif global

4. Cette conférence régionale a pour objectif principal de renforcer le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix et de la démocratie en Indianocéanie.

b. Objectifs spécifiques

5. Plus particulièrement, elle vise à :
 a. Partager **un état des lieux des cadres régissant la participation des jeunes** dans les processus de démocratie et la consolidation de la paix au niveau international, régional et national ;
 b. **Partager les initiatives, les bonnes pratiques, les leçons apprises, les défis et les perspectives au niveau des institutions étatiques et non étatiques** par rapport à la participation des jeunes femmes et hommes dans la prise des décisions, également dans la prévention de conflits et de gestion de crise ;
 c. **Créer une opportunité pour les jeunes de discuter collectivement des défis auxquels ils sont confrontés** et développer des solutions communes en privilégiant la dimension régionale et internationale.

2. Résultats attendus

6. A l'issue de l'atelier, les résultats suivants ont été attendus :
 a. **Un état des lieux des cadres régissant la participation des jeunes** dans les processus de démocratie et la consolidation de la paix au niveau international, régional et national a été partagé aux participants ;
 b. **Les initiatives, les bonnes pratiques, les leçons apprises, les défis et les perspectives au niveau des institutions étatiques et non étatiques** par rapport à la participation des jeunes femmes et hommes dans la prise des décisions, également dans la prévention de conflits et de gestion de crise ont été échangés ;
 c. Les défis communs auxquels font face les jeunes de l'Indianocénaie ont été identifiés et des **propositions et recommandations concrètes ont été formulées** afin de :
 i. **Faire entendre /Renforcer la voix des jeunes** dans les espaces de dialogue
 au niveau régional et international ;
 ii. **Renforcer la participation effective des jeunes dans les processus de consultation, de prise de décision, de gestion des biens communs** et dans les affaires publiques

3. Méthodologie

7. Cette conférence a été organisée conjointement par le Secrétariat Général de la COI, plus particulièrement le projet GPS, avec le Département des affaires politiques et consolidation de la paix (DPPA) de l'ONU. Elle s'est déroulée sous un format qui alterne :
 a. Table ronde des parties prenantes (organisations internationale et régionale, représentants institutionnels étatiques chargés des questions liées à la jeunesse, les institutions non étatiques)

b. Groupes de travail dirigés par des facilitateurs issus de la COI et du DPPA des Nations-Unies
c. Séance en plénière pour restituer les travaux de groupes portant sur l'identification des initiatives concrètes pour faire entendre la voix des jeunes et renforcer leur engagement dans la consolidation de la paix et les processus de prise de décision.

8. En complément de la conférence, un concours régional de slam-poésie a été organisé, avec une finale qui s'est déroulée en soirée le 16 octobre 2024. Ce concours, et plus particulièrement sa finale, a enrichi la conférence en offrant un moment unique d'une forme d'expression des jeunes à travers l'art oratoire sur la thématique gouvernance, paix et stabilité dans la région de l'Indianocéanie.

9. Un système de visioconférence a été également mis à disposition durant la conférence pour assurer la participation de la jeunesse aux divers ateliers.

4. Les participants

10. La conférence régionale a rassemblé 86 participants dont :
 a. Des représentants des organisations internationales et régionales ;
 b. Des parlementaires de la région ;
 c. Des institutions gouvernementales des Etats membres de la COI représentant la jeunesse (ministère de la jeunesse, direction générale de la jeunesse, Conseil national de la jeunesse, points focaux de la jeunesse COI, d'autres ministères pertinents) ;
 d. Des représentants des organisations de la société civile dans la région ;
 e. De membres de la COI et du SNU
 f. Des lauréats du concours slam-poésie.

11. La fiche de présence est annexée à ce rapport.

5. Agenda de la conférence

12. La conférence s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2024 à l'Hôtel Carlton, Antananarivo-Madagascar. Il est présenté ci-dessous l'agenda synthétique de l'évènement de deux jours et demi :

16 octobre 2024	
Matin	Cérémonie d'ouverture
	Table ronde 1 : Cadres régissant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix et de la démocratie à l'échelle internationale et continentale : défis et opportunités
	+ Séance de questions-réponses
Après-midi	Table ronde 2 : La jeunesse : un atout pour la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie + Séance de questions-réponses
Soirée	Final du concours régional de slam-poésie
17 octobre 2024	
Matin	Cadrage de la journée 2
	Table ronde 3 : Cadres législatifs, stratégiques et institutionnels de la jeunesse dans les États membres de la Commission de l'océan Indien : défis et opportunités + Séance de questions-réponses

	Table ronde 4 : Jeune et engagé(e) : partage d'expériences et recommandations pour une participation accrue de la jeunesse dans l'espace politique et dans les sphères de décision + Séance de questions-réponses
Après-midi	Echange de groupe : Identification des opportunités et initiatives concrètes pour des actions communes en vue de renforcer le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix et de la démocratie en Indianocéanie.
18 octobre 2024	
Matin	Présentation des recommandations issues des groupes de travail, suivie d'un échange pour d'éventuelles modifications ou ajouts.
	Cérémonie de clôture
	Performance de slam-poésie

II. Résumé du déroulement de la conférence

13. Durant les deux jours et demi, le maitre de cérémonie a été assuré par Mme Johanna Sitraka ANDRIAMAMONJY, assistante en communication auprès du projet GPS de la COI.

16 octobre 2024

a. Cérémonie d'ouverture

14. Le séminaire a débuté avec une série de discours dont celui du Secrétaire Général de la COI pour le mot d'accueil[1]. Dans son allocution, il a souligné : « Sans stabilité, il n'y a pas de développement possible. » Il a notamment recommandé que « Chaque voix doit être prise en compte, en particulier celle des jeunes ». Il a mis en lumière des initiatives telles que Synergie Jeunes et la plateforme SYAH, soutenues par la COI, qui visent à inclure activement les jeunes dans la recherche de solutions concrètes dans des domaines tels que l'emploi, l'innovation et le développement durable. Il a également évoqué le projet en discussion pour la création d'un Parlement régional des jeunes, afin de leur donner une voix dans les processus de gouvernance et faciliter le dialogue entre la jeunesse et les décideurs.

15. Puis, un message vidéo de Monsieur Graham MAITLAND, Directeur de la Division de l'Afrique de l'Est du Département des affaires Politiques et de la consolidation de la paix a été diffusé aux participants. Il a mentionné dans son allocution que « Dans le Pacte pour l'avenir qui a été adopté lors du Sommet du futur en septembre dernier, les Etats membres se sont engagés à investir et à promouvoir l'engagement des jeunes au niveau national et international pour garantir un avenir meilleur pour tous. Il a également rappelé que l'avancement de l'agenda jeunesse, paix et sécurité était une priorité pour le Département des affaires politiques et de consolidation de la paix et saluer l'importance de la collaboration avec la COI pour atteindre cet objectif. »

16. Monsieur Manambahoaka Valéry Fitzgerald RAMONJAVELO, Ministre de la Jeunesse et des Sports a.i, et ministre des Transports et de la Météorologie de la République de

[1] Lien pour accéder au discours : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/11/241016-Ouverture-SG-COI.pdf

Madagascar, a mis en avant dans son discours[2] que « les jeunes de l'Océan Indien ne sont pas simplement des bénéficiaires des décisions prises pour eux. Ils sont des acteurs clés de la transformation sociale, économique et politique ». Il a ajouté que « Les jeunes de l'Indianocéanie sont des bâtisseurs de paix (...) Ils apportent des perspectives nouvelles, de l'énergie et une volonté de changement qui sont essentiels pour assurer une Indianocéanie pacifique, démocratique et prospère. »

17. Pour conclure cette série de d'interventions, Madame Marie-Celine ZIALOR[3], Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Famille de la République des Seychelles et représentant le Président du Conseil des Ministres de la COI, a prononcé le discours d'ouverture, lançant officiellement la conférence régionale. Elle a souligné dans son discours que « préparer la jeunesse pour son avenir, c'est lui offrir un accès à une éducation de qualité, à des formations adaptées garantissant leur employabilité, et encourager leur entrée dans l'entrepreneuriat. (…) Elle doit également inclure la participation active des jeunes à la vie sociale et politique. » Elle a ajouté que « Pour maximiser leurs chances de réussite, certaines conditions doivent également être réunies, notamment la paix et la démocratie. »

b. Cadre général de la conférence régionale

18. Par la suite, Monsieur Marc Maminiaina, Chargé de Mission à la COI, a effectué un cadrage général de la conférence en présentant les objectifs, les résultats attendus et le programme de la conférence[4].

c. Table ronde 1 : Cadres régissant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix et de la démocratie à l'échelle internationale et continentale : défis et opportunités

19. Les participants ont ensuite suivi une table ronde avec les représentants des organisations internationales autour du thème : « cadres régissant la participation des jeunes dans la consolidation de la paix et de la démocratie à l'échelle internationale et continentale ». Modérée par Madame Eva Palmans, Cheffe de projet GPS-COI, cette table ronde a réuni les personnalités suivantes :

- Madame Diane Bizimungu, Officier des affaires Politiques et chef d'équipe par intérim, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations-Unies[5] ;
- Madame Abibata Tientega Barry, Chargé de l'Unité Constitutionnalisme et Etat de droit du Département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de l'Union Africaine ;
- Madame Béatrice Mahasahy, Coordinatrice de Projet, Représentation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour l'océan Indien ;
- Monsieur Damien Cesselin, Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). [Intervention en ligne]

[2] Lien pour accéder au discours : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/11/241016-Ouverture-Valery-Ramonjavelo.pdf
[3] Lien pour accéder au discours : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/11/241014-Ouverture-Presidence-COI.pdf
[4] Lien pour accéder à la présentation power point : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/Cadre-general-de-la-conference.pdf
[5] Sa présentation power point est disponible sur ce lien : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/Presentation-Nations-Unies-Table-ronde-1-DPPA-IOC-Conference-sur-la-jeunesse-002.pdf

20. Madame Diane Bizimungu a abordé principalement les résolutions du Conseil de sécurité (2250, 2419 et 2535), en lien avec l'agenda pour la jeunesse, la paix et la sécurité (JPS), ainsi que les initiatives de l'ONU relatives à cette thématique. À cette occasion, la stratégie de la DPPA pour l'agenda JPS (2024-2026) a été présentée, accompagnée d'un aperçu des progrès réalisés dans le monde en matière de JPS, tels que rapportés dans le troisième rapport du Secrétaire général. Ce bilan a inclus des exemples concrets dans divers pays et la session s'est conclue par la présentation du Pacte pour l'avenir, adopté par tous les États membres lors du Sommet pour le futur en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 septembre 2024. Elle a rappelé que pour illustrer l'importance de l'agenda JPS, sur les cinq chapitres du pacte, le quatrième chapitre a été consacré à la jeunesse et aux générations futures

21. Madame Abibata Tientega Barry a relevé des défis similaires, soulignant que les jeunes sont à la fois victimes et acteurs des conflits. En référence aux cadres établis, elle a mentionné l'Acte constitutif de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, la Charte africaine de la jeunesse, ainsi que les structures mises en place, telles que la Division jeunesse de l'UA, le programme Youth for Peace, et le rôle de l'Envoyé spécial de l'UA, en fonction depuis 2019. Elle a également mentionné les plateformes de l'Architecture de la gouvernance africaine (AGA) et de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Enfin, elle a mis en avant un projet de la charte, qui vise la promotion de la démocratie dans le système éducatif en Côte d'Ivoire et Guinée-Bissau.

22. Madame Béatrice Mahasahy a cité la Déclaration de Bamako comme document de référence, qui établit les principes guidant l'action de l'OIF pour soutenir la démocratie et encourager la participation des jeunes à la vie démocratique. Elle a également mentionné plusieurs structures clés, telles que l'Unité jeunesse de la Francophonie, l'AUF, l'APF avec le Parlement francophone des jeunes, l'Université Senghor, ainsi que les réseaux « Jeune Francophone pour la Paix ». Enfin, elle a mis en avant divers programmes et projets, dont le programme "Jeunesse, Paix et Sécurité," qui offre des formations en médiation, prévention des conflits et inclusion politique.

23. Monsieur Damien Cesselin a, pour sa part, mentionné le Réseau des jeunes parlementaires francophones, le Parlement francophone des jeunes, ainsi que la question de la mobilité au sein de l'espace francophone. Il a également évoqué des initiatives telles que la 10ème édition du Parlement francophone des jeunes, qui a réuni 81 jeunes venus du monde entier à Montréal (Québec) en juillet 2024.

24. La table ronde a été suivie par la suite d'une séance de questions-réponses avec les participants dont les recommandations suivantes ont pu être dégagées :

Recommandations à l'issue de la table ronde 1

a. **Évaluer l'impact des cadres internationaux au niveau national** : Il est essentiel d'analyser l'impact concret des cadres internationaux existants sur les politiques et initiatives régionales et nationales, notamment en ce qui concerne leur influence sur les jeunes.
b. **Vulgarisation, sensibilisation et éducation** :

- Rendre les cadres internationaux disponibles et accessibles à tous, en les diffusant de manière claire et compréhensible.
- Promouvoir l'éducation sur ces cadres à travers des manuels et des guides destinés à tous les niveaux d'enseignement, en s'appuyant sur l'UA et le SNU pour soutenir ce processus.
- Diffuser les informations relatives au contact de l'ambassadeur de la jeunesse de l'Afrique australe pour renforcer la communication et l'engagement des jeunes.

c. **Espaces de dialogue et de prise de décision** :

- Créer un Parlement régional de jeunes, impliquant la COI, l'APF et l'AP-COI, afin de donner aux jeunes un espace formel pour l'expression et la prise de décision.
- Mettre en place un réseau de jeunes parlementaires au sein de l'AP-COI pour favoriser les échanges d'expériences et pour porter la thématique de la jeunesse au sein des Assemblées nationales.
- Explorer l'introduction d'un système de quotas pour garantir la participation des jeunes dans les sphères politiques, afin d'assurer leur représentation équitable et ceci en s'inspirant des systèmes de quotas existant relative à la représentation des deux sexes.

d. **Mobilité et employabilité** :

- Améliorer la mobilité de la jeunesse entre les États membres de la COI, à travers des initiatives nationales, régionales des États membres pour favoriser la mobilité, les échanges et les opportunités régionales et internationales.
- Créer les conditions nécessaires à l'employabilité des jeunes, en mettant en place des programmes de formation et de soutien pour faciliter leur insertion professionnelle.

e. **Financements** :

- Encourager le financement d'initiatives en faveur de la paix, en renforçant le Fonds pour la paix de l'UA.
- Soutenir la consolidation de la paix à travers un fonds spécifique des Nations Unies, afin de financer des projets de stabilisation et de développement pour les jeunes.

d. Table ronde 2 : La jeunesse, un atout pour la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie

25. Dans l'après-midi, les participants ont assisté à une table ronde animée par Monsieur Gorka Gamarra, Expert en gouvernance du projet GPS-COI, autour du thème « La jeunesse, un atout pour la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie ». Cette discussion a rassemblé les jeunes acteurs de la société civile suivants :

- Monsieur Chamsoudine Said Mhadji, Président du Réseau national des jeunes leaders pour la paix, Union des Comores ;
- Madame Mahima Rungall, Coordinatrice des jeunes Dis-moi, Maurice
- Madame Lisa Payet, Responsable partenariat et institutions chez Aujourd'hui les citoyennes, La Réunion ;
- Madame Chantal Ellen, Vice-présidente responsable des projets et des évènements du CEPS et Vice-président de la Fédération pour la paix aux Seychelles ;

- Monsieur Nichols Nakany Atlas Rapo, Président du Mouvement Panafricains des Leaders de Madagascar.

26. La table ronde a été précédée par la diffusion d'une vidéo témoignage-citoyen portant « sur la prévention des crises et la promotion de la paix, posant la question suivante : quelle place pour les jeunes ?[6] »

27. Les échanges lors de la deuxième table ronde ont porté sur les points suivants :
 - Les défis politiques et sociaux auxquels les jeunes sont confrontés, ainsi que les enjeux spécifiques liés à la région de l'océan Indien.
 - Les défis liés à l'engagement des femmes et des filles dans la société.
 - La promotion de la paix à travers l'éducation.
 - Les stratégies pour faire face à ces défis.

28. Les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des discussions, visant à renforcer l'engagement des jeunes et leur participation dans les processus de décision, ainsi qu'à promouvoir la cohésion régionale et l'autonomisation des jeunes dans l'océan Indien. :

Recommandations à l'issue de la table ronde 2

a. **Suivi des politiques et des cadres existants** : Assurer la mise en œuvre effective des stratégies et cadres internationaux, régionaux et nationaux liés à la jeunesse, en collectant et analysant les données pertinentes.

b. **Espaces de dialogue et de rencontre** : Créer des plateformes d'échanges entre les jeunes des îles de l'océan Indien, favoriser le partage de bonnes pratiques et développer des espaces d'expression y compris à travers l'art.

c. **Éducation, formation et employabilité** : Renforcer les capacités des jeunes en leadership et art oratoire, soutenir l'éducation à la paix et aux droits humains, et promouvoir l'autonomisation par la formation et l'entrepreneuriat.

d. **Participation à la prise de décision** : Favoriser l'inclusion des jeunes dans les instances décisionnelles, valoriser leurs propositions, et créer des mécanismes pour leur permettre de participer activement aux affaires publiques et aux processus de gouvernance.

e. **Mobilité et cohésion sociale** : Encourager et faciliter la mobilité des jeunes entre les États membres de la COI pour renforcer les liens sociaux et culturels dans la région.

17 octobre 2024

29. Madame Eva Palmans, cheffe de projet de la COI, a présenté brièvement le programme pour la deuxième journée avant d'entamer la troisième table ronde.

 a. Table ronde 3 : Cadres législatifs, stratégiques et institutionnels de la jeunesse dans les États membres de la Commission de l'océan Indien : défis et opportunités

30. La matinée a commencé par une table ronde avec des représentants institutionnels étatiques chargés des questions liées à la jeunesse, et à la fois points focaux jeunesse

[6] Lien pour accéder à la vidéo : https://youtu.be/GuVVaPWlIVQ

de la COI autour du thème : « Cadres législatifs, stratégiques et institutionnels de la jeunesse dans les États membres de la Commission de l'océan Indien : défis et opportunités ». Modérée par Monsieur Christian IHARIANTSOA, Coordonnateur de l'Unité Gouvernance de la COI, cette table ronde a réuni les personnalités suivantes :

- Monsieur Ansuim Soule, Chef de service de la jeunesse, chargé des ONG et des associations auprès du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture de l'Union des Comores ;
- Madame RAJAONARIVELO Faly Iharisoa, Directeur de la Jeunesse et du Rayonnement International auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la République de Madagascar ;
- Messieurs Doobrajsing Adjodha et MAIHARAUB Shakeel, occupant respectivement le poste de secrétaire du Conseil National de la Jeunesse et Principal Youth Officer au ministère de l'Autonomisation de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la République de Maurice ;
- Monsieur Fabien Jeanne, Représentant du Conseil National de la Jeunesse des Seychelles ;
- Madame Nathalie SARMIENTO, Directrice du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire - CRAJEP de la Réunion, tête de réseau regroupement 32 associations réunionnaises.

31. Lors de cette table ronde, les échanges ont porté sur les cadres nationaux existants visant à soutenir et encadrer la participation des jeunes dans la prévention des conflits et leur engagement dans les processus décisionnels. Les discussions ont également abordé les objectifs poursuivis, les institutions impliquées, ainsi que les initiatives concrètes mises en œuvre sur le terrain dans le cadre de ces cadres. L'intervention du point focal jeunesse de La Réunion a permis d'évoquer la co-construction des politiques publiques entre les jeunes et les pouvoirs publics à travers le dialogue structurel.

32. Les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des discussions avec les participants :

Recommandations à l'issue de la table ronde 3

a. Créer un **parlement de la jeunesse au niveau de l'océan Indien**.

b. Mettre en place un **réseau des jeunes de l'océan Indien** pour favoriser un partage d'expériences continu.

c. Accompagner les associations nationales dans leurs initiatives.

d. Renforcer la **formation des jeunes** pour les préparer à des rôles de leadership.

e. Offrir un cadre supplémentaire d'échange, tel qu'un **dialogue structuré pour la co-construction des politiques publiques**.

f. Assurer la **pérennisation des actions entreprises** pour garantir leur durabilité.

g. Promouvoir la **mobilité des jeunes** afin d'accroître leur rayonnement et leurs opportunités.

b. Table ronde 4 : Jeune et engagé (e) : partage d'expériences et recommandations pour une participation accrue de la jeunesse dans l'espace politique et dans les sphères de décision

33. La dernière série de tables rondes, modérée par Madame Diane Bizimungu, Officier des affaires Politiques et chef d'équipe par intérim, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations-Unies, a porté sur le thème : « Jeune et engagé(e) : partage d'expériences et recommandations pour une participation accrue de la jeunesse dans l'espace politique et dans les sphères de décision ». Cette session a rassemblé les personnalités suivantes :

- Honorable Marco Tsaradia, Député de la République de Madagascar
- Honorable Sathya Naidu, Député de la République des Seychelles
- Madame Hahitantsoa Tokinirina Razafimahefa, Directeur Administratif et Financier, et Point focal Jeunesse du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République de Madagascar ;
- Madame Mouniati Ombade, Plateforme des Femmes en Politique, Union des Comores ;
- Mademoiselle Elgin Crea, Membre du Conseil d'administration de SYAH Seychelles.

34. La table ronde a été précédée par la diffusion d'une vidéo témoignage-citoyen portant « les jeunes et l'engagement politique ?[7] »

35. Les échanges lors de la table ronde 4 ont abordé les sujets suivants :
- Les expériences des jeunes, y compris les opportunités et les défis liés à leur participation dans les sphères de décision.
- L'expérience des jeunes dans le cadre des campagnes de plaidoyer.
- Les recommandations visant à encourager une intégration plus efficace et une participation accrue des jeunes au niveau régional

36. Les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des discussions :

Recommandations à l'issue de la table ronde 4

a. Soutenir la mise en place des initiatives nationales et régionales favorisant l'inclusion de jeunes dans l'espace politique.

b. Mettre en place un environnement, un cadre permettant aux jeunes de s'émanciper.

c. Mettre en place un Parlement régional des jeunes avec des commissions thématiques sur des enjeux communs (ex : changement climatique).

d. Poursuivre les actions de renforcement de capacités (leadership, art oratoire, développement personnel, etc…)

[7] Lien pour accéder à la vidéo : https://youtu.be/JeiCnRE-5Sc

e. Organiser des campagnes de sensibilisation à destination des jeunes sur le processus législatif, en particulier la création d'une loi, ainsi que sur les lois de finances

c. Travaux de groupe

37. L'après-midi a été consacré à un échange de groupe portant sur l'identification des opportunités et initiatives concrètes pour des actions communes en vue de renforcer le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix et de la démocratie en Indianocéanie.

38. Les participants répartis en quatre groupes, ont chacun approfondi les thématiques suivantes :
 a. Droits sociaux et économiques, incluant l'éducation, la formation, l'accès à l'emploi et la mobilité ;
 b. Droits civils et politiques portant sur la participation aux affaires publiques et à la prise de décision ;
 c. Aspects opérationnels visant à accroître les espaces de dialogue et d'expression des jeunes dans l'Indianocéanie.
 d. Suivi et évaluation, en particulier le suivi des politiques publiques et la pérennisation des programmes pour les jeunes.

39. Chaque groupe a été invité à formuler des recommandations pour chaque orientation, à l'attention des instances aux niveaux international, régional et national, ainsi que pour les organisations de la société civile.

18 octobre 2024

a. Travail en plénière : Restitution des travaux de groupe et formulation des recommandations

40. La restitution des travaux de groupe a été faite en plénière avec des présentations power point en appui[8]. Par la suite, la parole a été donnée à tous les participants afin de compléter ou modifier toutes recommandations.

41. La synthèse des recommandations issues des groupes de travail est présentée dans le chapitre III de ce rapport.

b. Cérémonie de clôture

42. L'évènement s'est conclu par une série de trois allocutions, dont la première a été prononcée par Monsieur Marc Maminiaina, chargé de Mission de la COI. Dans son discours, il a présenté une synthèse des principales recommandations formulées lors de la conférence, notamment :
 a. La paix commence par l'éducation, la formation, l'accès à l'emploi et la recherche
 b. Il est nécessaire :

[8] Les liens vers les présentations power point de chaque groupe de travail sont ci-dessous :
- GT 1 : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/Restitution-Groupe-1-IOC-DPPA-conference-sur-la-jeunesse-FINAL.pdf
- GT 2 : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/PPT-COI-DPPA-trvaux-de-groupe-2-version-finale.pdf
- GT3 : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/PPT-COI-DPPA-TG3.pdf
- GT4 : https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/10/Restitution-travail-de-groupe-4.pdf

i. De structurer et amplifier la voix des jeunes à travers la mise en place d'un parlement régional des jeunes entre autres.
ii. De faciliter les échanges entre les jeunes de l'océan Indien à travers des démarches facilitant les mobilités des jeunes, permettant leur accès aux opportunités régionales et internationales.
iii. D'établir des mécanismes de suivi pour évaluer l'impact des politiques publiques dédiés aux jeunes.

43. Madame Josiane YAGUIBOU, Coordonnatrice Résident par interim des Nations Unies à Madagascar et Représentante Résidente de l'UNFPA à Madagascar, a pris la parole pour exprimer l'importance cruciale de la jeunesse. Dans son allocution, elle a affirmé que « la jeunesse est un atout et un partenaire indispensable pour la consolidation de la paix et la démocratie ». Elle a également souligné l'engagement du Système des Nations Unies en faveur de la participation active des jeunes dans le processus décisionnel à tous les niveaux, conformément à la stratégie des Nations Unies pour la Jeunesse, intitulée « UN Youth 2030 ».

44. L'événement s'est conclu par le discours de clôture de Madame Marie Celine ZIALOR, Ministre de la Jeunesse, du Sport et de la Famille des Seychelles, qui représentait le Président du Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Dans son allocution, elle a repris en détail les quatre recommandations formulées par Monsieur le Chargé de Mission de la COI. Ces recommandations visent à renforcer l'engagement des jeunes en faveur de la paix et de la démocratie. Elle a ensuite affirmé que « le chemin à parcourir n'est pas facile. Cela nécessite du courage, une mentalité positive, et surtout, la conviction que chacun d'entre nous a sa part de responsabilité dans l'avenir de nos jeunes. Ils sont notre force, notre inspiration, et le moteur de nos sociétés. » Ce rappel a souligné l'importance d'un engagement collectif pour garantir un avenir meilleur pour les jeunes.

45. Enfin, les lauréats par pays, rejoints par de jeunes membres de l'association Madagaslam, ont présenté une performance de slam-poésie lors de la session de clôture, marquant ainsi la fin de la conférence régionale de la jeunesse.

III. Synthèse des recommandations issues de la conférence régionale

46. Ce chapitre présente une synthèse consolidée des recommandations formulées par les quatre groupes de travail. Ces derniers se sont concentrés sur les quatre orientations principales, destinées à guider les actions futures pour soutenir de manière efficace l'engagement des jeunes en faveur de la paix et de la démocratie. Les pistes dégagées à l'issue des 4 tables rondes ont été utilisées durant les travaux de groupe.

Orientation 1 : Droits sociaux et économiques

a. Au niveau des instances internationales et régionales

47. **Inciter chaque Etat membre de la COI** à disposer d'un plan d'action national intégrant l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité.

48. **Renforcement des capacités des jeunes** :

i. Mettre en place des programmes de formation en leadership, gestion de conflit, médiation et entrepreneuriat, adaptés aux contextes locaux des îles de l'océan Indien. Ces programmes devraient s'inspirer d'initiatives internationales (similaire à l'initiative YALI) et inclure des modules sur les droits humains et la paix, y compris l'éducation à la paix, pour favoriser la stabilité régionale. Les formations devraient être traduites en langues locales et adaptées aux réalités locales pour inclure les jeunes marginalisés.
ii. Fournir un soutien financier aux Etats pour promouvoir les programmes d'échanges, de formation et de recherche à travers des systèmes de bourses.
iii. Mettre à disposition les manuels et guides de l'Union Africaine dans l'appui à l'éducation civique et plus particulièrement visant à vulgariser la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

49. **Complémentarité économique** : Encourager la coopération entre les îles pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, en mobilisant les ressources humaines dans les pays ayant une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir ceux qui ont des besoins spécifiques (exemple tourisme et hôtellerie).

50. **Appui des sociétés civiles** : Accroitre les appuis techniques et l'expertise auprès des sociétés civiles et permettre le partage d'information de la société civile à d'autres régions.

51. **Appui de la COI** :
 i. Une harmonisation des définitions de la jeunesse dans la région faciliterait l'alignement des politiques et le développement de programmes conjoints.
 ii. Organiser une rencontre pour renforcer les points focaux jeunesse de la COI, afin de développer des approches communes en matière de renforcement des capacités, tout en intégrant les enjeux et opportunités régionaux, afin de les répliquer au niveau national.
 iii. Intégrer dans le programme de mobilité de la COI (en cours d'élaboration) les thématiques du leadership, de la paix et de la démocratie, afin de favoriser les échanges et le renforcement des capacités.
 iv. Soutenir la mise en place d'Un Conseil Social économique et culturel au niveau régional

b. Au niveau des instances nationales

52. **Accès inclusif à l'éducation et à l'emploi** : Adopter des lois pour garantir l'accès universel à l'éducation, notamment en interdisant le travail des mineurs et en mettant en place des aides comme la gratuité des cantines pour encourager la scolarisation. Sous l'égide du ministère de l'Éducation, mettre en place/renforcer un programme spécifique pour l'éveil des jeunes à la vie civique, politique et électorale.

53. **Facilitation de la mobilité régionale** : Simplifier les démarches pour la mobilité des jeunes, comme les visas pour les études et les emplois, afin de promouvoir les échanges inter-îles.

54. **Incitation du secteur privé** : Inciter le secteur privé à participer au développement économique des jeunes, notamment en introduisant des initiatives, comme des

avantages fiscaux pour les entreprises qui investissent dans des programmes de formation et de mentorat.

55. **Volontariat** : renforcer l'engagement des jeunes volontaires en créant un label visant à encourager et valoriser le volontariat.

56. **Améliorer la diffusion des programmes et projets destinés aux jeunes**, soutenus par l'État, en utilisant les réseaux sociaux, la radio et la télévision pour toucher un large public

c. Au niveau de la société civile

57. **Mentorat et autonomisation** : Renforcer les capacités des jeunes par des programmes de mentorat et de coaching pour développer la confiance et les compétences en entrepreneuriat, art oratoire et prise de parole en public. Ces initiatives de la société civile devraient également sensibiliser les jeunes sur leurs droits et sur les opportunités disponibles.

58. **Capitaliser sur les dispositifs et espaces de formations existants**.

59. **Encourager l'engagement des jeunes** en soutenant leur participation active dans des formations, des associations afin de les motiver à jouer un rôle plus actif dans la société.

Orientation 2 : Droits civils et politiques

a. Au niveau des instances internationales et régionales

60. **Création d'un Parlement régional des jeunes** : Mettre en place un Parlement régional des jeunes avec des commissions thématiques sur des enjeux communs, tels que le changement climatique et les droits humains. Cette instance donnerait une voix structurée aux jeunes de la région et permettrait une représentation équilibrée, incluant des quotas pour garantir une diversité géographique et sociale.

Encadré sur le parlement régional des jeunes

- ✓ Il sera structuré en commissions thématiques, incluant des sujets comme le changement climatique, afin de traiter les défis et intérêts communs de la région Indianocéanie.
- ✓ Le Parlement régional s'inspirera des bonnes pratiques et des succès du Parlement des jeunes à Maurice pour renforcer cette initiative au niveau régional.
- ✓ Un accompagnement sera prévu pour renforcer les compétences des jeunes, notamment à travers des formations en art oratoire et en plaidoyer.
- ✓ Entre les sessions, les jeunes agiront comme ambassadeurs, à l'instar du modèle mauricien, pour promouvoir les intérêts de leurs pairs.

Processus de sélection claire et harmonisé :

- ✓ Un protocole précis doit être mis en place, comprenant un calendrier, des résultats attendus et le processus de sélection des membres.

- ✓ L'appel à candidatures sera harmonisé au niveau de chaque État et tiendra compte de critères tels que la soumission d'un CV, une lettre de recommandation, une lettre de motivation, un engagement actif dans le monde associatif, et le respect de la parité.
- ✓ La sélection sera réalisée par un comité composé de membres de l'AP-COI, de la COI et d'organisations de jeunesse. Chaque État disposera de six représentants, avec des modalités adaptées aux contextes locaux (par exemple, un représentant par province pour Madagascar ou en tenant compte des différentes îles de l'Union des Comores).

Mécanisme de suivi et communication :

- ✓ Les jeunes sélectionnés consulteront les instances nationales en amont pour porter la voix de leurs pairs et garantir une restitution, assurant ainsi la redevabilité.
- ✓ Des mécanismes de suivi des propositions formulées par le Parlement régional des jeunes seront mis en place, avec un canal de communication structuré entre les institutions régionales (instances de la COI) et nationales (Assemblées nationales, Gouvernements).

61. **Réseaux de jeunes pour les affaires publiques** : Développer des réseaux régionaux pour que les jeunes participent activement aux discussions sur les affaires publiques et puissent échanger sur les bonnes pratiques. Des événements et conférences sur des thématiques communes, comme le climat et les droits civiques, devraient être soutenus.

b. Au niveau des instances nationales

62. **Participation des jeunes aux décisions publiques** :
 i. Créer des caucus de jeunes dans les parlements nationaux pour qu'ils influencent directement les décisions législatives.
 ii. Assurer des quotas pour garantir une représentation diversifiée, et organiser des formations pour les jeunes intéressés par la politique, avec un environnement qui soutient leur émancipation politique.
 iii. Mettre en place un réseau d'experts et de praticiens de la vie politique afin de proposer du coaching et du mentorat aux jeunes intéressés par ce domaine.
 iv. Envisager des financements dédiés aux initiatives des jeunes, en leur offrant des opportunités concrètes d'engagement politique et de participation élective.

63. **Dialogue institutionnel structuré** : Faciliter des dialogues réguliers entre les institutions nationales et les jeunes, pour co-construire des politiques publiques répondant à leurs préoccupations.

64. **Assurer la protection des lanceurs d'alerte et des défenseurs des droits**, notamment ceux engagés pour les droits des femmes, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption et la défense des libertés fondamentales. Il est essentiel de soutenir activement les associations existantes tout en les incitant à inclure un volet jeunesse dans leurs actions.

c. Au niveau de la société civile

65. **Encourager l'engagement civique** : Mobiliser la société civile pour soutenir la participation active des jeunes dans les associations et réseaux civiques, en leur fournissant des formations et un accompagnement. Les jeunes devraient être encouragés à jouer des rôles actifs dans la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs communautés.

Orientation 3 : Espaces de dialogue et d'expression

a. Au niveau des instances internationales et régionales

66. **Création d'espaces de dialogue inter-îles** : Favoriser la cohésion régionale en créant des espaces de rencontre pour les jeunes des différentes îles, permettant le partage de bonnes pratiques et la création de liens sociaux. Ces espaces incluraient des activités culturelles telles que des concours de slam, de musique et de cinéma pour encourager une expression artistique libre et inclusive.

67. **Technologie pour faciliter les échanges** : Utiliser des plateformes numériques pour favoriser les échanges virtuels entre les jeunes de l'océan Indien. Des groupes en ligne et des plateformes de partage d'expériences pourraient renforcer les liens régionaux et permettre une communication continue sur des sujets d'intérêt commun.

68. **Reproduire des programmes qui permettent de recueillir les besoins des jeunes** afin de mener des actions ciblées, à l'image de l'U-report de l'UNICEF.

b. Au niveau des instances nationales

69. **Dialogue régulier avec les institutions** : Organiser des journées portes ouvertes dans les institutions publiques pour que les jeunes puissent dialoguer directement avec les décideurs. Mettre en place un dialogue franc et transparent pour aborder les préoccupations des jeunes, notamment lors de la Journée internationale de la jeunesse, et s'assurer d'un suivi de ces échanges.

70. **Créer/opérationnaliser/renforcer et augmenter les subventions allouées aux maisons/centres/bureaux de la jeunesse**

c. Au niveau de la société civile

71. **Soutien à l'expression artistique** : La société civile devrait encourager les jeunes à s'exprimer à travers des activités artistiques et culturelles, contribuant à une meilleure compréhension de leurs préoccupations et à la construction d'une identité culturelle commune au sein de la région.

Orientation 4 : Suivi et évaluation des politiques publiques et des programmes en faveur de la jeunesse

a. Au niveau des instances internationales et régionales

72. **Suivi des cadres régionaux et internationaux** :
 i. Mettre en place des systèmes de suivi pour évaluer l'application des conventions internationales et régionales. Des bases de données accessibles aux jeunes, contenant les textes de loi, projets, et conventions, sont à développer et à vulgariser.

ii. Nommer des points focaux dans chaque État pour assurer une coordination et un suivi efficace.
iii. Mettre en contact l'ambassadeur de la jeunesse pour la paix de l'Union Africaine de l'Afrique australe en contact avec les organisations de jeunes de la région

73. **Partage de recommandations et apprentissage continu** :

i. Assurer que les recommandations issues des conférences régionales sont partagées et fait l'objet d'une suivie. Il a été proposé la création d'une commission de suivi composée de représentants de l'Union Africaine, de la COI, de l'OIF, de l'ONU et de la jeunesse. En outre, des plateformes documentaires permettraient de stocker et de diffuser ces informations aux jeunes de la région, facilitant ainsi un suivi régulier des engagements pris[9] et/ou la création d'un groupe WhatsApp regroupant l'ensemble des participants à cette conférence pour le suivi et la poursuite des échanges.

ii. Sensibiliser et informer toutes les parties prenantes dans chaque État membre sur le Pacte de l'Avenir, en mettant particulièrement l'accent sur le chapitre 4 consacré à la jeunesse, par le biais des Nations Unies en partenariat avec le gouvernement.

74. Soutenir les médias en ligne au niveau de l'océan Indien.

75. Renforcer le rôle de l'AP-COI pour faire un suivi de politiques publiques.

b. Au niveau des instances nationales

76. Plans d'action et pérennité des initiatives : Élaborer des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre des principes des cadres internationaux et régionaux, en renforçant le rôle du Parlement et des Conseils nationaux de la jeunesse dans le suivi de ces actions. Prévoir un financement durable pour les projets après la fin des soutiens internationaux, afin de garantir la pérennité des initiatives.

77. **Co-construction des politiques publiques** : Assurer que les jeunes participent activement à la co-construction des politiques les concernant. Les autorités nationales devraient garantir que les perspectives des jeunes sont intégrées dès la conception des politiques et jusqu'à leur mise en œuvre, sous le principe « rien pour la jeunesse sans la jeunesse ».

78. **Evaluation des politiques publiques** : Appuyer la commission d'évaluation des politiques publiques au sein de chaque Assemblée Nationale

c. Au niveau de la société civile

79. **Suivi citoyen des politiques** : Impliquer les jeunes dans le suivi des politiques publiques, en leur fournissant des formations pour qu'ils puissent interpeller les autorités locales et nationales. Les réseaux de jeunes devraient se charger de surveiller l'application des politiques, avec un accent particulier sur l'éducation, la santé, et l'accès aux services essentiels.

[9] La page dédiée à la conférence régionale peut être utilisé comme plateforme documentaire. Le lien est en annexe de ce rapport.

ANNEXE

Les annexes sont disponibles sur la page dédiée à la conférence régionale : https://www.commissionoceanindien.org/jeunessedelindianoceanie/